

RCS : REIMS Code greffe : 5103

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 00005 Numéro SIREN : 799 459 292 Nom ou dénomination : FIDUCIAIRE L.H.P.

Ce dépôt a été enregistré le 08/11/2019 sous le numéro de dépôt 12010

Greffe du tribunal de commerce de Reims



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

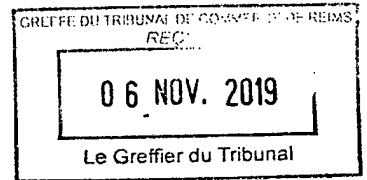
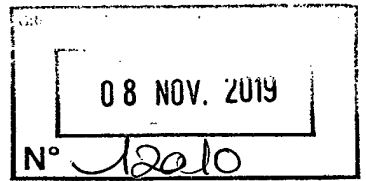
Date de dépôt : 08/11/2019
Numéro de dépôt : 2019/12010
Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire
Démission(s) de gérant(s)

Déposant :

Nom/dénomination : FIDUCIAIRE L.H.P.
Forme juridique : Société à responsabilité limitée
N° SIREN : 799 459 292
N° gestion : 2014 B 00005

« FIDUCIAIRE L.H.P. »

Société à responsabilité limitée au capital de 300 000 euros
Siège social : 8, rue Marie Marvingt - ZAC Croix Blandin
51100 REIMS
799 459 292 RCS REIMS



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 25 OCTOBRE 2019

L'an deux mille dix neuf,
Le vingt cinq octobre
A 16 Heures,

Les Associés de la Société « **FIDUCIAIRE L.H.P** », société à responsabilité limitée au capital de CINQ CENT QUARANTE CINQ MILLE SIX CENTS (545 600) Euros, divisé en CINQUANTE QUATRE MILLE CINQ CENT SOIXANTE (54 560) parts de DIX (10) Euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

SONT PRESENTS :

- | | |
|--|-----------------------|
| - Monsieur Laurent TILLY, propriétaire de | 15 004 parts sociales |
| - Monsieur Henri-Pierre PALUS, propriétaire de | 15 004 parts sociales |
| - La Société CDER, propriétaire de | 13 640 parts sociales |
| - La Société FIDUCIAIRE LHP, propriétaire de | 10 912 parts sociales |

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Laurent TILLY, en sa qualité de Co-gérant associé, qui rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Décision relative au remplacement de Monsieur Frédéric DELAMARRE, cogérant démissionnaire,



- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.
- Questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Le Président de séance déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration et reconnaît à l'unanimité la validité des convocations.

Le Président déclare la discussion ouverte, personne ne demandant la parole, le Président il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Frédéric DELAMARRE de ses fonctions de cogérant notifiée le 25 OCTOBRE 2019 à chacun des associés et décide de ne pas procéder à son remplacement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

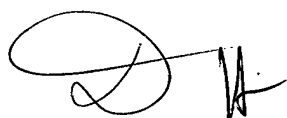
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

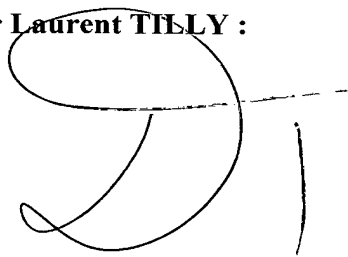
- oOo -

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

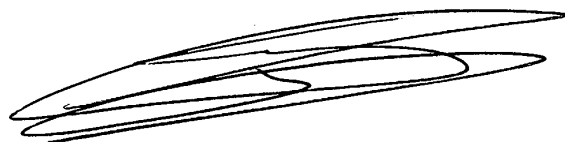
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par chacun des Associés.



Mr Laurent TILLY :



Mr Henri-Pierre PALUS :



La société CDER,
Représentée par Monsieur Hervé JACQUINET

La Société FIDUCIAIRE LHP
Représentée par Monsieur Henri Pierre PALUS

